

Offre d'emploi

EMPLOYÉ.E D'IMMEUBLE

- › **CDI - temps partiel (31 heures hebdomadaires)**
- › **Poste basé à BRESSUIRE**
- › **A pourvoir dès que possible**

Lettre de motivation et CV à adresser à :

M. le Directeur Général de Deux-Sèvres Habitat
Pôle Ressources Humaines
8, rue François Viète 79000 NIORT

ou par email : RH@79habitat.fr

Définition du poste

Deux-Sèvres Habitat, premier bailleur social des Deux-Sèvres, recherche un.e employé.e d'immeuble, en CDI à temps partiel, pour son équipe de proximité sur Bressuire.

Au sein de la Direction de la Clientèle, rattaché.e au Responsable de l'agence, membre d'une équipe de terrain et en relais de l'agence, vous êtes le représentant de l'entreprise sur site.

Véritable acteur.trice de la proximité, interlocuteur.trice privilégié.e des locataires, vous assurez l'entretien courant du patrimoine. Vous veillez également au respect de la qualité de service définie par l'entreprise, ainsi qu'au respect des règles de vie en collectivité par une présence quotidienne sur le terrain.

Missions principales *(liste non exhaustive)*

- › Nettoyer les parties communes des immeubles (balayage et lavage des escaliers, paliers, halls, nettoyage des vitres, portes...).
- › Procéder à des informations sur demande de l'organisme par voie d'affichage dans les entrées.
- › Recueillir et transmettre les réclamations des locataires et autres dysfonctionnements, dégradations à votre hiérarchie.

Aptitudes requises

Vous êtes organisé.e, réactif.ve et appréciez le travail en équipe.

Vous êtes reconnu.e pour votre adaptabilité, vos qualités relationnelles, votre sens du service et votre prise d'initiative.

Autonome, vous savez gérer votre stock de produits et matériels.

Une maîtrise du français (oral et écrit) est indispensable.

Vous disposez d'une première expérience significative en tant qu'employé.e d'immeuble, agent d'entretien ou sur un poste similaire. Vous connaissez les règles élémentaires de sécurité.

Posséder l'habilitation électrique serait un vrai plus.

Permis B exigé.

Conditions d'emploi

- › CDI – Temps partiel 31 heures hebdomadaires.
- › Horaires de travail : Le lundi, mardi et jeudi : 8h00-12h00 13h00-17h00
Le vendredi : 8h00-12h00 13h00-16h00
- › Le poste est basé à Bressuire .
- › Le poste est à pourvoir dès que possible.